VOL. LIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 17 SEPTEMBRE 1924 — No. 43

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce .... 20 sous

ANNONCES LEGALES
1ère insertion, par ligne .... 12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.- Les annonces de naissances, [illegible] et sépultures seront insérées [illegible] de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MA[illegible]OBA
EST PUBLIE [illegible]RIME
TOUS LES [illegible]REDIS

Toutes commun[illegible] concernant le journal ou l'imp[illegible] devront être adressées :

Le M[illegible]a
Publie par [illegible]VIN

42, Avenue [illegible]vencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 123[illegible]

CHRONIQUE DE FRANCE

Epilogue

La toile est tombée sur la comédie qui s'est jouée à Londres, et les acteurs sont venus saluer le public de leurs Parlements, fort étonnés, dans leur suffisance, que des sifflets se soient mêlés aux applaudissements de la claque dont ils avaient composé la salle.

Le Sénat, comme la Chambre, a ratifié les accords de Londres malgré le discours très précis de M. Poincaré qui en a montré tous les abandons et tous les périls. Les uns, et c'est le plus grand nombre, l'ont fait par esprit de parti, de même que c'est dans un esprit semblable qu'ils votaient contre toutes les propositions de l'ancien gouvernement. Les autres s'y sont décidés parce qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement, et qu'on devait prendre la carte forcée, ce qui ne saurait être une circonstance atténuante pour voter contre sa raison. D'autres enfin, soixante-seize au Sénat, n'ont pas eu le courage de formuler leur opinion et se sont réfugiés dans l'abstention.

C'est ainsi que, par camaraderie d'un côté, par concessions ou par lâcheté de l'autre, on est arrivé à sanctionner la mauvaise besogne qui s'est faite à Londres au grand détriment de la France.

Tous les discours, tous les plaidoyers qu'on a prononcés à la Chambre et au Sénat n'ont rien changé à la réalité des faits, et ces faits sont assez clairs pour que s'établisse la conviction de ceux qui se laissent uniquement guider par l'intérêt national.

Or, ce qui ressort avec évidence aux yeux de ceux que n'aveugle point l'esprit de coterie, c'est que M. Herriot a abandonné à Londres une grosse part de la créance française sur l'Allemagne. Le peu qui nous reste ne nous sera payé que si le veulent bien les Allemands, les Anglais et les banquiers hypothécaires, unis désormais les uns aux autres par un lien pécuniaire commun. C'est ce qu'on appelle lâcher la proie pour l'ombre.

Et pour quelle ombre? L'amitié de l'Angleterre? On en cherche vainement la trace dans les négotiations de Londres où c'est précisément l'hostilité des diplomates anglais, sans compter les hypocrites suggestions de M. MacDonald, pour ne pas dire ses menaces, qui ont amené le président du Conseil français à faire de si considérables sacrifices d'indépendance et d'argent.

Or, si à Londres, malgré l'amitié que M. MacDonald a accordée à M. Herriot et que celui-ci tient à proclamer à tout bout de champ, la France a dû abandonner une grosse partie de sa créance, il est probable qu'elle touchera difficilement ce qu'on lui a laissé, quand elle aura devant elle ses ennemis et ses détracteurs.

Il ne nous reste donc de l'aventure que des promesses contre l'abandon de nos gages. C'est là le fait patent que tous les bavardages parlementaires n'ont pas réussi à cacher, [illegible] atténuer la désastreuse importance.

[illegible] gagné, du moins, quelque sécurité pour l'avenir? Londres n'a rien voulu savoir sur cette question.

Maintenant que l'Allemagne n'est plus à Anvers, à Ostende et ne menace plus les côtes françaises du "Channel", maintenant que la flotte allemande est au fond du Scapa Flow d'où on la retire pour en vendre la vieille ferraille, l'Angleterre n'a que faire de s'occuper de la sécurité de la France. Elle nous a renvoyés à la Société des Nations.

C'est à Genève [illegible] décidé du sort de nos frontières. [illegible] n'avons rencontré que des hostilités, [illegible] sur lesquels nous aurions pu compter [illegible] aucun traité qui les engageât [illegible] de la France en cas d'une nouvelle agression de l'Allemagne.

[illegible] l'Angleterre redoute, plutôt qu'[illegible] France assurée de sa vitalité; l'A[illegible] Washington, a assuré sa propre [illegible] ses armements maritimes et en faisant [illegible] les autres, de telle sorte que là aussi [illegible] la maîtrise des mers.

[illegible]

problème des réparations, nous ont causé les plus graves préjudices: à Genève, ce sont les nations qui nous menacent ou n'ont aucun souci de la France, auxquelles on a confié le sort de notre existence!

La majorité radicale-socialiste de la Chambre a trouvé tout cela très bien; celle du Sénat en a fait autant. Quarante membres seulement de la Haute-Assemblée ont montré assez d'indépendance pour se refuser à féliciter M. Herriot d'un aussi déplorable résultat.

Et voilà! C'est avec ce bagage de promesses d'une part, de concessions de l'autre, qu'on vient dire au Parlement et au pays: nous avons bien travaillé, **plaudite cives!**

Que ce Parlement composé de partisans de la politique radicale-socialiste de M. Herriot s'incline devant d'aussi lamentables résultats, personne n'en sera surpris; mais que la France soit contente, nous ne le pensons pas.

J. L.

LE DOYEN DES MISSIONNAIRES

Le gouvernement français, bien qu'il ait fulminé contre les écoles confessionnelles d'Alsace et de Lorraine et contre l'ambassade auprès du Vatican, des menaces dont il a, d'ailleurs, ajourné l'exécution, ne veut pas abandonner les traditions missionnaires de la France. M. Herriot lui-même tient à manifester sa sympathie pour les religieux qui portent à travers les nations infidèles, avec la prédication de la foi, la langue et le rayonnement de la Fille aînée de l'Eglise. Aussi vient-il d'accorder la Croix de la Légion d'Honneur à Mgr Grouard, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, évêque titulaire d'Ibora et vicaire apostolique de l'Athabaska, dans l'extrême -Norddu pays canadien.

Je ne sais pas si ce vieil évêque est, par l'âge et l'apostolat, le plus ancien des missionnaires actuellement en vie dans le monde; en tous cas, il est certainement le doyen des missionnaires encore en exercice. Il serait difficile, en effet, de disputer ce privilège à un prêtre, qui travaille à évangéliser les peuples païen depuis plus de 63 ans, et qui gouverne encore à 84 ans, l'un des plus vastes et des plus rudes diocèses de la chrétienté.

C'est le 2 mai 1862 que le jeune Grouard, né près du Mans, le 2 février 1840, reçut l'ordination sacerdotale, au coeur même des pays de missions, pour y commencer immédiatement ce prodigieux labeur apostolique.

Il avait été attiré, des riants côteaux du Maine aux plaines glaciales de l'Amérique septentrionale, par un sien parent, Mgr Grandin, l'un des héroïques fondateurs de ces provinces ecclésiastiques du Nord-Ouest canadien, qui doivent principalement leur origine aux Oblats de Marie venus de France il y a cent ans, comme l'Eglise même du Canada fut créée jadis, — ainsi que Georges Goyau vient de le rappeler dans son dernier livre, — par l'effort combiné de nos Sulpiciens, de nos Jésuites et de nos Recollets avec la générosité française du dix septième siècle. On me permettra bien d'évoquer, en passant, ces antiques et glorieux souvenirs qui sont tout à la fois, pour la France, et des lettres de noblesse, et des foyers d'espoir en l'avenir et des stimulants d'apostolat.

A l'école de Mgr Grandin, le Père Grouard devait bientôt devenir un missionnaire modèle et, en 1870 (il y a donc aujourd'hui plus d'un tiers de siècle) il se voyait appelé par le Souverain Pontife à commander ce bataillon d'apôtres dont il s'était montré l'un des soldats d'élite.

Quelques mots des éloges qui lui furent décernés, voici deux ans, à l'occasion de ses noces de diamant sacerdotales, indiqueront suffisamment l'étendue de son vicariat, les fatigues qu'il eut à subir et les résultats qu'il obtint. "Vous avez parcouru plus de kilomètres, a-t-on pu constater, qu'il y a d'âmes dans toute l'étendue de vos missions: c'était bien là une oeuvre gigantesque d'apostolat. Il ne s'agissait pas seulement de reconnaître, d'explorer, de visiter. Il fallait construire églises, écoles, couvents, résidences."

Mgr Grouard a réalisé toutes ces constructions, dans une contrée qui, durant [illegible] mois sur douze, est ensevelie sous la neige, [illegible] au plus fort de l'hiver, [illegible] villages sont séparés souvent par [illegible]

[illegible]

[illegible] pas-

sé sur ce torse sans le plier, sur ces regards sans les éteindre, sur cette âme sans l'attiédir. Il y a quelques mois, le vicaire apostolique traversait l'Océan pour faire sa visite à Rome et, pour assister au chapitre de sa Congrégation; mais ses missions l'attendent et, l'hiver prochain le retrouvera dans les glaces de sa seconde patrie. Il y rentrera portant, sur ses fourrures, une petite flamme rouge, qui affirmera, aux yeux des lointaines tribus dont il est ainsi comme un Père, l'hommage du gouvernement de la France à ce héros français de l'apostolat; et les habitants de l'Extrême-Nord canadien se diront à cette vue, la grande France n'a pas cessé d'être une nation catholique.

UN ILLUSTRE PIONNIER

L'Honorable Marc Amable Girard

Le rang du Petit-Bois de la paroisse de Varennes s'enorgueillit encore aujourd'hui de plusieurs maisons de pierre à un seul étage, récrépies soigneusement à la chaux, aux contrevents violemment peints en vert et rouge et qui remontent aux premiers temps de la colonie. Quelques-unes ont été convertis en grange ou en étable, mais elles conservent encore un air de grandeur fière dans leur simplicité et, ombragées par des ormes ou des frênes séculaires constituent des coins délicieux pour le voyageur et pour l'artiste.

A l'époque où commence notre récit, la plus vénérable de ces maisons, bâtie en 1765, était habitée par une des plus anciennes familles du pays: les Girard. Provenant de Saint-Nicolas du Mans, ils s'y étaient établis en 1685 et à force de travail et d'économie avaient réussi à accumuler une aisance relative dont ils n'étaient pas peu fiers. Leur terre se trouvait dans la Seigneurie de Varennes qui passa de la famille de Martigny Lussier aux Massue. C'étaient des gens sains dans toute l'acception du mot, physiquement et moralement, travailleurs, d'une économie frisant parfois l'avarice, aimant à rire, ne s'inquiétant pas du pourquoi de chaque chose mais faisant leur devoir avec une simplicité qui a bien sa noblesse. Ils étaient reconnus pour parvenir à une extrême vieillesse: la mort avant quatre-vingt-dix ans leur paraissait inadmissible, et les grands-pères de quatre-vingt-dix-huit ans étaient loin d'être exceptionnels. Comme la rivière qui traversait leur terre à deux ou trois arpents de la maison, leur existence coulait calme et muette, subissant la couleur du nuage qui passe, rose le matin, grise le soir. Les baptêmes, les mariages, les funérailles constituaient les seules dates importantes de leur vie, et comme tant d'autres vies utiles mais obscures, leurs noms ne serait pas connu en dehors de la paroisse si un des leurs, marqué du sceau des prédestinés, n'avait été choisi par la Providence pour ouvrir à la civilisation un empire dix fois plus grand que la France et dont les possibilités de grandeur et de prospérité apparaissent à nous infinies.

Marc-Amable Girard, le héros de notre histoire naquit le 25 avril 1822, du mariage d'Amable Girard et de Josephte Daunais, le cinquième de six enfants. Son père cultivait le domaine hérité de ses ancêtres et nulle besogne ne lui paraissait au-dessus de ses forces. Sa mère était citée pour sa beauté un peu grêle et sa grâce mélancolique. Comme les héroïnes sentimentales de Feuillet, elle aimait, en été, à s'asseoir au coucher du soleil, au pied du vieux frêne qui ombrageait la maison et laisser ses regards errer sur la nature canadienne que les brumes du couchant enveloppaient d'un charme mystérieux. Elle se plaisait à poursuivre le vagabondage des nuages dont les formes fantastiques promettaient peut être à son coeur prophétique de mère la glorieuse destinée du fils qu'elle cajolait ou qui folâtrait innocemment à ses pieds. Mais ceci ne l'empêchait pas d'être une femme fort pratique: elle connaissait le tour de gourmander les hommes, moucher le bébé, administrer une taloche au petit gars impatient ou braillard et se retourner à temps pour retirer du feu le lait qui menaçait de renverser. Faire le pain, l'élevage de la famille, la traite des vaches, la fabrication du beurre, le soin du poulailler, du potager, de la maison, la cuisine occupant bien ses heures, mais elle savait poétiser l'action la plus menue et se rendre aimable en n'importe quelle circonstance tout comme Charlotte Kentzler se rendait adorable au jeune Goethe en beurrant des tartinés aux confitures.

On a souvent dit et répété que l'avenir d'un homme se forme sur les genoux de sa mère; certainement devons-nous savoir gré à Madame Girard des qualités de douceur, de sincérité, d'affectuosité qui captivèrent plus tard à son fils tant de sympathies. Comme le dit Vogué, dans son imagination enfantine, tandis que la pensée sommeillant encore, les impressions se déposent goutte à goutte comme la rosée durant la nuit, vienne l'éveil à la lumière, le premier rayon de soleil fera luire tous ces diamants.

Jusqu'à sept ans, la mère se soucia surtout de fortifier son garçon, de le bien charpenter. A cet âge, elle lui acheta un beau sac de cuir, une ardoise et l'envoyant à l'école, située à environ un mille de la maison, dans le rang

(A suivre en page 4)

DEUX MANIFESTES

Au nom de l'esprit français, deux manifestes ont été publiés ces derniers temps, qui proclament une réaction des intellectuels de notre pays contre la politique sectaire et la littérature immorale.

Naguère, il se forma en France un autre groupement d'intellectuels, qui faisait de ce titre une espèce de protestation dédaigneuse contre les catholiques et les patriotes.

Les deux proclamations qui viennent de paraître attestent en quelque sorte, un renversement des valeurs, au profit de l'idée religieuse et nationale. Le première a été divulgué par les journaux. Ses deux promoteurs sont MM. René Bazin et Paul Bourget, l'un fondateur et l'autre président de la C. P. I. C. (ou Confédération Professionnelle des Intellectuels Catholiques). Autour de ces deux illustres académiciens, se sont immédiatement ralliés plusieurs membres de l'Institut, tels que MM. François de Curel, Henry Bordeaux, Georges Goyau, Pierre de la Gorce, Henri Bremond, de l'Académie Française, le Docteur Bazy et le Chatelier, de l'Académie des Sciences, et une foule d'autorités sociales ou de jeunes écrivains, qui représentent les générations diverses et les différents aspects de l'esprit français (le général de Castelnau, Jean Lerolle, Eugène Duthoit, le docteur Okinczyc, André Bellessort, Maurice Denis, Francis Jammes, Henri Massis; Henry de Montherlent, Jacques Maritain, Louis Bertrand, Charles le Goffic, etc., etc.)

Tous ces vrais et purs intellectuels, se trouvent d'accord, pour protester contre les attentats dont l'Eglise caholique est menacée par le nouveau Ministère. Une phrase de leru déclaration suffira à en définir le but et le sens. "C'est autour de l'Eglise, affirment ils à la suite de Maurice Barrès, que les forces spirituelles de la France se groupent dans le péril. Et c'est l'Eglise qui sert le mieux au-dehors le rayonnement de notre génie qu'elle a formé."

Quant au second des deux manifestes, il n'est pas seulement répandu par la voix de la presse, il est placardé sur les murs. Et que dit-il? Il répudit avec indignation "l'industrie pornographique", cette abjecte camelote, qui n'a rien de commun avec la littérature de chez nous"; il la dénonce, comme une "honte" au mépris des honnêtes gens de tous les pays".

Or ce vigoureux réquisitoire est signé du nom de M. Georges Lecomte, président de la Société des Gens de Lettres, agissant expressément "au nom de la Société", c'est-à-dire au nom de la plus nombreuse, de la plus large et de la plus connue des associations d'écrivains français, car, autour de nos plus célèbres auteurs, elle réunit l'immense majorité de nos écrivains de toute opinion de tout [illegible] et de tout parti.

Aussi le président de la Société des Gens de Lettres a-t-il bien le droit de conclure: "Et désormais les calomnies les plus insidieuses ne vaudront rien contre ce fait [illegible] la littérature française [illegible] d'une [illegible] répugnante [illegible] dressé [illegible] contre la [illegible]."

François VEUILLOT

NOTES LOCALES

[illegible]

MANIFESTATIONS

L'une a lieu en France, à Paris.

L'autre en Allemagne, à Weisbaden.

L'une et l'autre n'ont certainement pas la même portée pratique et pourtant, elles peuvent encourager les espoirs des véridiques amis de la paix. Voila pourquoi nous tenons à en parler ici.

Il y a quelque temps, à Paris, le gouvernement universitaire pour la Société des Nations recevait les membres du barreau américain et du barreau canadien. Groupement dont de jeunes Français, des étudiants, ont pris l'heureuse initiative et qui réunit toute une élite intellectuelle française. Or, dans cet esprit de généreux apaisement qui contraste avec la calomnieuse réputation de chauvinisme que l'on fait si volontiers au peuple français en certains milieux, le groupement universitaire n'avait pas hésité à inviter à la réception l'ambassadeur d'Allemagne, qui s'y rendit.

Ce fut le Recteur de l'Université de Paris, M. Appel qui souhaita la bienvenue aux hôtes du groupement universitaire.

"Nous sommes prêts, dit-il, notamment à confier la solution du problème du désarmement à la Société des Nations, car la France veut sincèrement la paix et le désarmement. Ceux qui représentent le gouvernement français se réjouissent de faire leurs déclarations en présence de l'ambassadeur d'Allemagne."

De chaleureux applaudissements accueillirent ces paroles.

"La France est toujours à l'avant-garde, répondit aussitôt le porte-parole des avocats des Etats-Unis. Elle conçoit la justice et le droit de la même manière que les Américains et les Canadiens."

Etait-ce donc là cette France impérialiste dont on parle parfois? Plus d'un des étrangers présents dut être joyeusement surpris et édifié.

Quelques jours plus tard, une importante manifestation à laquelle participèrent plusieurs milliers d'Allemands, avait lieu à Weisbaden.

Un des orateurs, l'ancien ministre David, tint à reconnaître hautement qu'il existe bien, en Allemagne, des "organisations militaires secrètes et autres qui entretiennent l'esprit de revanche". Mais [illegible] organisations [illegible] piètre figure en face de [illegible] adverses" elles sont surtout dangereuses pour la [illegible] démocratie allemande [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

dans les milieux officiels, est périlleux pour la démocratie allemande.

Cette dernière considération, certes, ne diminue nullement le mérite et le courage des orateurs de Weisbaden, mais elle tend à donner l'exacte mesure de l'efficacité de leurs déclarations.

Il n'est que trop vrai, hélas, que le nationalisme prussien n'a jamais été plus insolent. A tel point que la minorité pacifiste allemande — nous avons sur ce point des témoignages précis — se sent constamment menacée, et qu'en Allemagne non occupée surtout la vie même de ces hommes est souvent menacée.

L'influence de la caste militaire qui ne veut rien apprendre et rien oublier, est même si forte que le faible ministère allemand actuel est visiblement craintif devant elle. Il ne l'aime peut-être pas, mais, à coup sûr, il en tient compte. Son attitude à la Conférence de Londres est toute inspirée par cette peur qui le paralyse. A supposer qu'il eut le désir de s'engager avec hardiesse dans les voies de la justice, il n'oserait car il serait condamné.

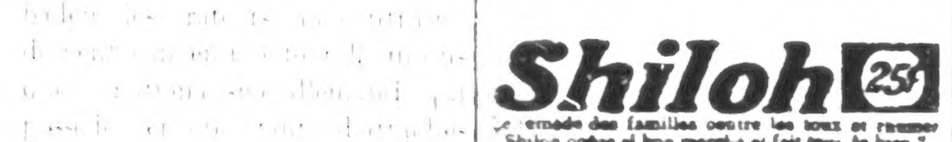
Mais, en vérité, si les dirigeants eux-mêmes de Berlin témoignent par toute leur attitude, que le nationalisme allemand est une force avec laquelle, bon gré, mal gré, il faut compter, à fortiori les gouvernants de Paris seraient-ils coupables de paraître l'ignorer. Leur prudence est donc nécessaire.

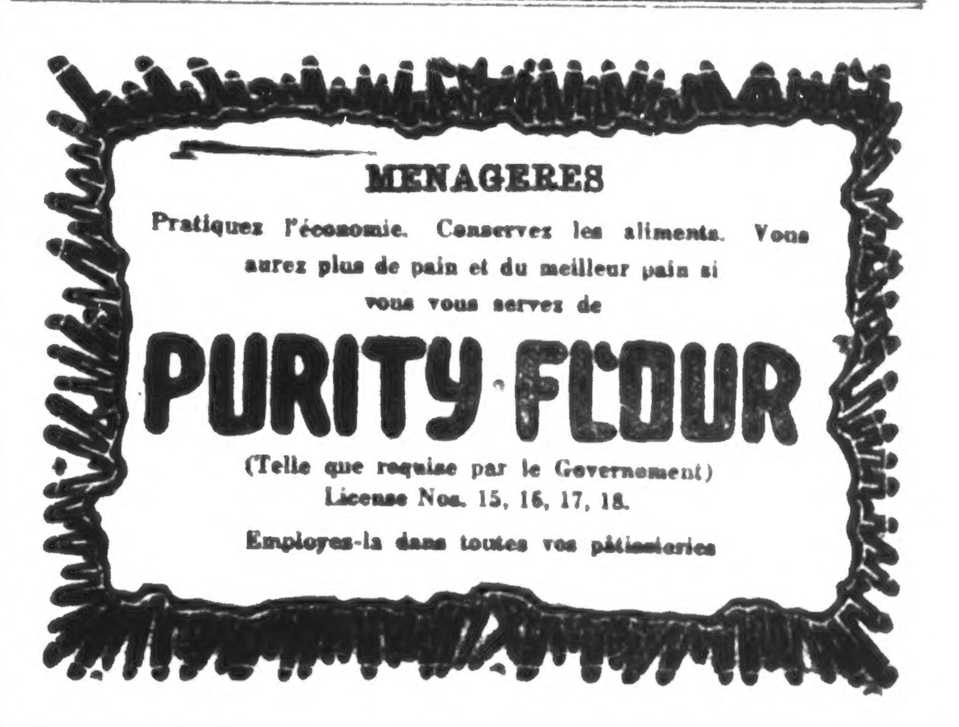
La France [illegible]

[illegible]

X. Y. Z.









LE TOURISME EN AFRIQUE-NORD

L'organisation touristique canadienne des Voyages Hone vient de publier une jolie plaquette sur ses prochaines excursions en Afrique-Nord avec au retour visite de l'Italie et de la France. Très réaliste dans sa toilette typographique, cette brochure présente l'apparence d'un carnet de route où sont enrégistrées, en même temps que les heures d'arrivée et de départ, les impressions sur le vif du voyageur, celles-là qui rendent sa randonnée inoubliable.

L'Afrique Nord est devenue très populaire depuis quelques années, les touristes y étant attirés par le climat merveilleux et par les visions nouvelles: Alger la blanche cité, Constatine avec son Rhummel redoutable; El-Kantara, "la bouche du Sahara" comme l'ont appelée les Arabes, Tougourt que signalent de loin deux hauts minarets aux pointes effilées et tout un moutonnement de dômes de mosquées, les Ruines de Timgad, autrefois ville extrêmement florissante, centre de colonisation et résidence des soldats de la fameuse légion romaine, Tunis avec ses Souks et Carthages avec les souvenirs de la grandeur et de la décadence de ses maîtres, aussi le Sahara immense, cet "abîme de lumière et d'[illegible]" avec ses merveilleux coucher de soleil et ses nuits de poésie [illegible].

Nos compatriotes n'ont pas la réputation d'être bien voyageurs, puisque cependant le voyage soit le complément d'une culture intellectuelle et le meilleur moyen de propagande nationale. Peut-être, moins bien servis dans leur langue par les compagnies de transport dont les directeurs sont presque tous anglais, les nôtres ne doivent pas manqué d'apprécier les efforts réalisés par les Voyages Hone qui préparent pour eux des voyages éducationnels et qui en donnent des descriptions françaises qui sont parfois fort dispendieuses.

Aussi conseillons-nous fortement à nos lecteurs que ces voyages peuvent intéresser de réclamer cette brochure qui assure aux Agences Hone de Montréal et Québec de cordiales félicitations.



CITE DE ST-BONIFACE

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire et fera et construira les travaux ci-dessous énumérés comme améliorations locales, payables par taxes spéciales (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif par pétition tel que ci-après mentionné.

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront exécutées, la Ville émettra des obligations spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera, dans le cas de la ruelle, sur les propriétés faisant front sur les deux côtés de la dite ruelle et, dans le cas du trottoir sur les propriétés faisant front sur le côté de la partie de la rue où l'ouvrage sera fait, une taxe uniforme de frontage suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de un an, l'intérêt sur la dette étant calculé à un taux n'excédant pas six pour cent par an et à un pour cent par année de moins que ce taux sur le placement du Fonds d'Amortissement mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demie pour cent par année.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée représentant au moins les trois cinquièmes de la valeur de la dite propriété ne pétitionnent à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition telle que ci-haut mentionnée n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage nécessaires pour en payer le coût.

Les améliorations locales, ruelle et partie de rue sur lesquelles elles devront être faites sont comme suit:

La nivellage et le fossoyage de la ruelle entre la rue Dollard et la rue Bertrand à partir de la rue Traverse jusqu'à la rue St-Jean-Baptiste.

Coût approximatif: $58.00

La prolongation du trottoir en cendres de 4 pieds de largeur sur le côté ouest de l'avenue Taché à partir du bout de trottoir actuel jusqu'à la ligne sud du lot 15, Bloc 45, Plan 385.

Coût approximatif $12.55

PAR ORDRE
Ernest GAGNON,
Greffier

St-Boniface, Man., 15 septembre 1924.

CITE DE ST-BONIFACE

ON DEMANDE UN COMMIS

Des demandes cachetées pour remplir la position de commis pour le service de Police de la Cité de Saint-Boniface, seront reçues par le soussigné jusqu'à 8 heures du soir, lundi le 22 septembre 1924.

Ce commis devra connaître les deux langues, le français et l'anglais et devra être aussi compétent en sténographie.

Rémunération offerte: $125 [illegible] par mois.

Par Ordre,
Ernest GAGNON,
Greffier

St-Boniface, Man., 15 septembre 1924.

CE FAMEUX CAPITAL

Il est, on ne le sait que trop, le Croquemitaine dont on s'ingénie, un peu chez tous les peuples, à apeurer les foules, contre qui s'élèvent toutes les malédictions, et dont on a juré l'extermination. A l'occasion de l'intervention récente des capitalistes à Londres, futurs prêteurs de l'Allemagne, un journaliste français écrit ce qui suit:

Les financiers ne sont pas ce que l'on croit ordinairement. Le temps n'est plus où une maison de banque pouvait, par ses propres moyens, venir au secours d'un souverain ou d'un peuple. Aujourd'hui, le banquier, c'est M. Tout-le-Monde. Cet anonyme est beaucoup plus redoutable qu'une personne determinée, parce qu'il est insaisissable, qu'il échappe à toute contrainte et qu'il faut subir sa loi, sauf à se passer de lui. Or M. Tout-le-Monde est doué d'une extrême sensibilité, il est particulièrement prudent et pacifiste. Il est effrayé par la plus petite crainte, et il a alors la propriété, comme s'il portait l'anneau de Gygès, de disparaître instantanément. Il faut donc l'aborder avec les plus grands ménagements. C'est à quoi s'emploient ces experts en sorcellerie que sont les banquiers modernes. Leur secret, c'est le bon sens. Pour tirer l'argent des particuliers, il est indispensable de leur donner en échange au moins le désir de s'en priver à votre profit. Ce désir, ils ne le ressentiront que si leur égoisme est comblé par mille sécurités et garanties. Sans doute, peuvent-ils être abusés. Mais, d'abord, le banquier digne de ce nom est un directeur de conscience que son honneur professionnel oblige: il peut se tromper, non tromper. Et puis le "capitaliste" a une tactilité très spéciale qui le défend contre la surprise, à moins qu'il ne se mette en tête de risquer son avoir. Tout compte fait, il est préférable et plus expédient de raisonner comme il raisonnera lui-même quand, nouvel âne de Buridan, il devra se décider entre la sauvegarde de son bien par ses propres soins ou sa fructification par l'habileté d'un autre. Voilà l'état d'esprit que cherchent à avoir les banquiers pour ne pas s'engager à avoir des espérances sans issue. La sévérité à leur égard est donc, si non injuste, tout au moins maladroite.



POUR LA JOIE D'UNE BONNE SANTE

Une femme du Manitoba remercie le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Crandall, Man.—"Lorsque j'étais fille et travaillais chez moi, j'avais des douleurs affreuses, presque insupportables, et j'étais irrégulière. Cela me tenait si fatiguée, que je n'avais ni force ni ambition de partager les plaisirs de mes amies. Il me semblait que la vie ne valait pas la peine d'être vécue. Les journaux parlaient tant du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, puis ayant une amie qui en avait pris et m'en parlait, j'en achetai. Après en avoir pris, chaque mois je devenais plus forte, et enfin, je ne souffrais plus chaque mois. Il a fait cesser mes douleurs et m'a soulagée d'autres façons. Ensuite, à la naissance de mes bébés, les premiers trois mois, j'étais épuisée et souffrante. J'ai pris le Composé Végétal régulièrement, et il a fait de moi une autre femme capable de travailler, et m'a soulagée dans mon accouchement. Je suis l'épouse d'un agriculteur à la tête d'une grosse besogne, et trois bébés. J'ai parlé de votre remède à plusieurs femmes. La semaine dernière une amie de l'est m'a écrit, son bébé était né 15 jours avant le mien. Elle ne se sentait pas bien, avait bien mal au dos, et elle va prendre le remède que j'ai pris. Vous pouvez utiliser ma lettre et j'espère que d'autres en profiteront."—Mme Jos. H. Kidd, casier 56, Crandall, Manitoba.

DOULEURS DANS LE DOS

M. P. J. Wolf, homme d'affaires éminent de Oklahoma City, Okla., écrit: "J'ai pris du Novoro du Dr. Pierre depuis quelque temps et je le trouve merveilleux. J'ai souffert de douleurs dans le dos, mais elles ont maintenant complètement disparu." Ce remède végétal stimule et fortifie les reins. Ne le demandez pas aux pharmaciens, des agents spéciaux le fournissent. Ecrivez au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.







UN ILLUSTRE PIONNIER.

(Suite de la Page 1)

de la Picardie. Ses progrès y furent si rapides, qu'à neuf ans, ses parents décidaient de lui faire commencer son cours classique au collège de Saint-Hyacinthe. Sans doute, ce ne fut pas sans un gros crève-coeur que le père se décida à desserrer les cordons de sa bourse pour placer à fond perdu une somme considérable pour l'époque: $100. par année. Les récoltes n'avaient pas toujours été bonnes, on avait perdu un poulain au printemps, puis il avait fallu changer de boeuf en donnant du retour, mais toutes ces raisons ou ces prétextes tombaient devant l'évidence: son Marc ne le remplacerait jamais aux manchons de la charrue ni aux autres travaux agricoles. Lorsqu'on l'envoyait mener les vaches au pâturage, on était certain de le voir filer vers le village où le grenier de M. Massue, riche marchand de la place, avec ses nombreux volumes, lui apparaissait une terre enchantée. Sa maladresse aux travaux agricoles était tellement manifeste, que les engagés disaient en branlant la tête: "Pour sûr, y peut devenir ben savant, mais y saura jamais spanner deux chevaux." Le père, considérant surtout que c'était son seul garçon, ne laissait pas que d'être vexé lorsqu'il constatait la lenteur de son fils à lier une gerbe de blé ou à faucher proprement une pièce d'avoine. Il reconnaissait cependant fort bien les réelles dispositions de son fils pour l'étude, aussi savamment travaillé par sa femme et par le curé, qui ne manquèrent certes pas de lui représenter l'honneur qui rejaillirait sur lui, s'il faisait de son fils un monsieur, vaguement flatté de prouver aux voisins qu'il n'avait pas besoin de personne, il se décida à le confier aux bons pères de Saint-Hyacinthe.

Mais si Marc-Amable n'avait pas d'aptitudes pour les travaux des champs, il ne restait pas moins un grand ami de la terre: la campagne l'attirait par mille liens magiques. Les classiques qui en ont chanté les beautés, Virgile et Théocrite notamment, devinrent ses auteurs favoris, et le jeune étudiant comme plus tard l'homme mûr, ne trouvait pas son plus grand plaisir dans les réunions mondaines, où tout est si souvent frelaté, mais dans une rêverie à travers champs. N'est-ce pas Heine d'ailleurs qui a dit que, pour accomplir de grandes choses, il ne fallait pas seulement agir mais aussi rêver?

En 1831, il commençait son cours classique. Nous n'avons que peu de détails sur ses années de collège; les témoignages de ses professeurs nous le dépeignent comme un bon élève, très poli, affectueux, de manières franches et cordiales qui lui attirèrent vite la sympathie de tous. Il se liait alors d'une chaude amitié avec le jeune Taché, futur archevêque de Saint-Boniface. Nous verrons plus loin l'influence que cette amitié devait avoir sur sa vie.

A dix-sept ans, il obtenait son baccalauréat et s'inscrivait à l'Ecole de Droit. Il faisait son stage chez M. Lacoste, notaire à Boucherville, plus tard conseiller législatif et sénateur. En 1844, il était admis à la pratique du notariat et ouvrait une étude à Varennes. Il avait alors vingt deux ans, mais il réalisa lui-même ainsi qu'il le dit dans une de ses lettres, que sa jeunesse était finie et que la vie d'homme commençait avec tous ses devoirs "Lorsque la porte de mon bureau se referma derrière mon premier client, il me sembla entendre un glas tintant la mort de mes jeunes années." (Lettre à son professeur Nov. 1844.

Sans être aussi considérable qu'aujourd'hui, Varennes formait alors un gros village riche et prospère, d'environ 800 habitants. La seigneurie avait été concédée le 29octobre 1672 au Sieur de Varennes et 20 ans plus tard, le nombre des habitants était assez considérable pour qu'on y érigea une paroisse. Parmi les familles notables, mentionnons les de la Jemmarais, les Lussier, les de Martigny, les Massue, les Robitaille, les Geoffrion, les Painchaud, etc., qui toutes, d'une manière ou d'une autre, ont fait leur marque dans le pays. Sa situation riante le long du Saint-Laurent, sa proximité de la ville, douze milles en aval de Montréal, lui attirait chaque année de nombreux touristes qui venaient retremper leurs forces dans son air sain et vivifiant. L'église, spacieuse et propre, était l'une des plus jolie le long du fleuve et le voyageur découvrait avec plaisir, au milieu de la verdure, le miroitement argentin de ses deux clochers.

L'hospice de la Jemmarais rappelait le nom de cette femme admirable, née à Varennes, pour qui la vie n'avait été qu'une occasion de faire le bien et de susciter un mouvement de charité dont nous admirons l'ampleur aujourd'hui.

Mais Varennes recevait une gloire toute particulière d'un vieux sanctuaire dédié à sainte Anne. Une peinture sur bois, d'origine inconnue, aurait été, dit la légende, portée miraculeusement à Varennes et s'y serait fixée en dépit de tous les efforts pour l'en retirer. Les habitants de la place, émerveillés du prodige, bâtirent une chapelle qui fut bientôt enrichie de nombreux dons, grâce surtout à la générosité des seigneurs Lussier. Depuis lors, la bonne sainte Anne se sentit chez elle parmi ces descendants de Bretons et de Normands et se plut à protéger ces villageois qui l'honoraient et l'aimaient de tout leur coeur sans pour cela se croire obligés de mener une réclame effrénée pour sucer l'argent des dévots. Petit à petit, grâce aux efforts de Mgr Fabre, Sainte-Anne de Varennes fut connue, et de nombreux pèlerinages s'organisèrent tous les cinq ans un peu partout. En 1854, le tableau était couronné au milieu d'un grand concours de peuple que sainte Anne dut sans doute bénir, en leur accordant tous les ans sans faute des faveurs insignes allant toujours jusqu'au miracle.

In cosi belle viver di cittadini
In riposato albergo ....

Le notaire Girard ouvrait son étude. Ses connaissances étendues et variées, ses manières affables, sa probité parfaite lui attirèrent vite de précieuses sympathies, et il eut bientôt fait de se créer une clientèle qui prenait de l'extension tous les jours. Ses collègues appréciaient ses talents et l'appelaient à siéger dans la chambre provinciale des notaires dont il fut à plusieurs reprises élu président.

Ses concitoyens n'eurent garde de mettre au rancart un homme qui pouvait rendre de si grands services, et nous le voyons successivement et parfois simultanément membre de la commission scolaire, puis secrétaire et trésorier, conseiller municipal et finalement maire de Varennes.

Là ne se bornaient pas ses ambitions. Avec la fougue ardente d'un jeune homme, il se jeta à corps perdu dans les bras de la sirène dont le chant l'avait depuis longtemps captivé: la politique. En 1847, il conseillait à son ami Georges-Etienne Cartier de poser sa candidature dans le comté de Verchères et concourait dans une large part à son succès. Possédant une grande facilité d'élocution, parfaitement au courant des faits politiques, psychologue subtil, il excellait à faire vibrer la corde qui faisait d'un homme son ami et son partisan. Il était craint par ses adversaires pour sa parole mordante, mais sa courtoisie naturelle lui faisait éviter toute allusion blessante, de sorte que de toutes les luttes où il prit part, il sortit grandi par l'estime de ceux-là mêmes qui l'avaient combattu. Sa place était alors au deuxième rang, mais il acquérait ainsi l'expérience des hommes et des choses, affirmait sa culture, polissait son caractère au contact des personnalités éminentes qu'il fréquentait, bref, il fourbissait ses armes en attendant la première occasion de s'en servir.

(A continuer semaine prochaine)

Pour Les SOURDS-MUETS

LE ROI DES TIRAGES

Un Sedan Tudor $857.00, un ... $425.00, un phonographe Casavant ... et Marie $220.00, une dinette Kroehler $120.00, une laveuse électrique $160.00, une machine à coudre Singer $60.00, un ... $150.00, un ameublement de chambre Kroehler $210.00, un fauteuil Chester ... $50.00, un couvrelit de luxe $200.00, et quarante ... [illegible] d'une valeur totale de ... tirage lancé dans le ... remarquez bien le prix ... 25 sous le billet ... 16 décembre 1924

Ce tirage est organisé par les ... du Patronage St-Georges ... de l'Ecole d'Apprentissage ... les Sourds-Muets.

AVANTAGES SPIRITUELS

[illegible]

PRIMES SPECIALES AUX ZELATEURS ET ZELATRICES

[illegible]